

Compte-rendu FSSSCT72 du 25 mars 2025

Lecture de la déclaration liminaire de la FSU

1 - Approbation du PV du CSA-SD en FS du 19 novembre 2024

PV du CSA-SD : 10 pour

Informations diverses fournies par la Secrétaire Générale (SG) suite à la dernière F3SCT :

- un groupe d'analyse des pratiques existe pour les assistantes sociales. Un psychiatre y participe.
- L'EAFC va mettre en place un groupe de formation pour pouvoir mener des groupes d'analyses de pratiques par les pairs pour les infirmières. Des volontaires vont être demandés.
- Formation santé mentale dans les collèges : un comité de pilotage interne sera mis en place et aura lieu à la fin du mois.

2 - Visites de la formation spécialisée (F3SCT)

Point sur les visites déjà réalisées :

- LPO Le Mans Sud le 16/11/2023
- Collège Le Petit Versailles à La Flèche le 25/03/2024
- LPO Raphaël Elizé à Sablé le 14/11/2024
- Collège La Madeleine le 27/02/2025

Réflexion sur la réalisation des comptes-rendus

- Trouver des solutions pour accélérer la rédaction des comptes-rendus : les CR peuvent être longs (17 pages pour un lycée par exemple) et il est compliqué pour les membres de la délégation de se rencontrer. Proposition de travailler sur un document collaboratif (ex : tribu, accolade)
- La secrétaire de la F3SCT fait remarquer que le format du tableau est assez rigide et propose de le faire évoluer. La SG lui répond qu'elle est attachée à ce format.
- La secrétaire de la F3SCT propose de faire un 1er bilan très rapidement après la visite, voire le jour même de la visite. La FSU fait remarquer que les journées de visite peuvent être déjà très longues.

Calendrier des visites:

- Suite à un incident au lycée d'Estournelle de Constant, la visite de l'école de Bonnétable programmée le 13 mai est reportée au mardi 7 octobre (la directrice devrait être déchargée).
- Une enquête de la F3SCT aura lieu le 25 avril au lycée d'Estournelle de Constant et cela nécessite la mise en place d'un certain nombre de GT en amont et en aval.
- Pour l'année 2025-2026, semaine 48 : école ou collège ; semaine 11 (du 9 au 14 mars) : école et semaine 20 (du 11 au 15 mai) : école ou collège.

Propositions de visites pour l'année prochaine :

- Ecoles : Montfort le Gesnois. La SG souhaite éviter une école au Mans (2 visites d'école faites les deux dernières années) et aller plutôt dans le rural.
- Ecole de Bouloire : école primaire rurale, problèmes bâtementaires, équipe volontaire et demandeuse d'un passage de la F3SCT, accueil d'enfants de foyer
- Collèges : cité scolaire de Sillé-Le-Guillaume, Collège de Bessé ou Marolles , Collège Costa Gavras.

- Rappel de la secrétaire de la F3SCT quant à l'importance d'une visite d'un lycée professionnel pour l'année suivante.
- La FSU fait remarquer qu'il a été proposé que la délégation se réunisse juste après la visite mais il faudra s'organiser pour que les personnels soient disponibles. La DSDEN propose que la délégation se réunisse le premier mardi après la visite.
- La SG indique la liste définitive des établissements visités sera arrêtée en juin. Il faut donc lui envoyer des propositions d'ici là. Elle précise également qu'un protocole de restitution soit présenté plus tard.

3 - Restitution ARS de diagnostique de pollution des sols au lycée Yourcenar

La SG retrace l'historique du lycée : le lycée a été construit en 1988 sur un ancien site industriel et ouvert en 1990 sur un sous-sol pollué.

Le lycée est classé catégorie C par le BRGM pour l'ancienne activité industrielle Carel et Foucher.

Des inquiétudes ont été exprimées en septembre 2023 par des personnels atteints de cancers sur un lien éventuel entre leur maladie et le site. L'hypothèse d'un cluster avec un nombre inhabituel de maladies dans l'établissement a alors été évoqué.

Un Groupe de Suivi des Utilisateurs (GSU) a été mis en place en novembre 2023.

Des analyses de la stabilité de la dalle ont été faites et d'après le rapport, celle-ci est saine, étanche et homogène.

L'ARS a été sollicitée et une étude a été mise en place pour valider ou non l'hypothèse d'un cluster.

Des analyses des données médicales par l'ARS ont été effectuées après avoir recueilli les dossiers médicaux auprès de différents médecins du travail.

La conseillère de prévention départementale précise que cette étude porte sur 6 agents sur 150 professionnels de l'établissement et que la localisation tumorale des cancers analysés est très diverse ainsi que les facteurs de risque qui en général sont autres que la pollution industrielle.

L'étude des relevés par l'Apave de la qualité de l'air montre un respect des valeurs limites et conclut que la pollution intérieure relève des parfums et des activités dans les salles et non pas de la pollution des sols.

Le délai entre les déclarations des cancers et la prise des fonction est trop courte.

Le médecin de prévention indique que des questions restent en suspens et que la problématique allait déborder sur le quartier. Il est impossible de mettre en place une surveillance spécifique pour la médecine du travail des personnels.

La surveillance du gymnase n'est pas incluse dans le contrôle et le suivi du lycée ce qui pose problème car elle dépend de la mairie du Mans ainsi que de la DREAL.

La secrétaire de la F3SCT fait remarquer que l'établissement n'a pas pu fournir la liste des personnels qui sont passés dans cet établissement.

La SG répond qu'il existe des requêtes qui rendent possible d'historiser les passages.

La secrétaire de la F3SCT précise qu'il n'y a pas eu de suivi des personnels par la médecine du travail et qu'il reste des questions liées à l'environnement. Elle signale également que la Région va arrêter le suivi de l'établissement alors même qu'il ne s'agit pas d'une pollution mineure car l'ensemble du quartier est concerné.

Le médecin de prévention précise que les contrôles vont se poursuivre.

La conseillère de prévention départementale dit que l'employeur EN porte la demande de poursuivre et de maintenir une vigilance accrue sur cet établissement en incluant le gymnase, d'autant plus vu l'âge de la dalle. Il est donc demandé à la Région de poursuivre ces contrôles.

La SG ajoute également que le résultat de l'enquête ne répond pas à tous les problèmes mais se veut rassurant sur le lien entre la pollution des sols et les cancers.

Le médecin de prévention précise que l'ARS, compte tenu du résultat de l'étude, va arrêter ses investigations.

La question de la médecine scolaire n'a pas été soulevée.

La SG dit qu'il ne faudrait pas que la Région s'imagine que l'étude de l'ARS a clos le dossier.

Le prochain GSU aura lieu le 30 mars 2025.

La secrétaire de la F3SCT demande une réflexion sur le long terme sur la dépollution du site.

4 - Retour sur le groupe de travail (GT) sur le contenu des fiches SST

La conseillère départementale de prévention rappelle que seulement 6 facteurs de risque peuvent être saisis par les collègues, ce qui est très peu donc elle a traité les fiches en incluant de nouvelles catégories.

L'idée du GT était d'échanger sur les situations emblématiques remontées via les fiches SST

- *Groupe de travail 1 : les "Protocoles" et les élèves qui éprouvent le cadre*
L'IEN adjointe au 1^{er} degré fait état de deux réunions et de l'intérêt d'aller voir les équipes sur place et de les écouter. Ce ne sont pas seulement des "cas emblématiques", ce sont de vrais élèves et des équipes qui souffrent. Il y a une volonté de co-construire pour voir comment ça répond sur le terrain.
La FSU attire l'attention sur le fait de ne pas enfermer le problème sur le champ médical. Tous les élèves qui éprouvent le cadre ne relèvent pas de l'école inclusive, pour la majorité la source du problème est économique, sociale... Il faut prendre en compte tous les aspects et pas seulement le médical.

Un des grands enjeux pour la FSU est la capacité à déployer des personnels disponibles et pas seulement sur le temps de la crise pour ne pas exclure les élèves mais les prendre en charge à côté. Quand on est dans la crise on est face à des injonctions paradoxales ce qui causent de la souffrance pour tout le monde. Ce n'est pas l'école inclusive qui pose problème mais son organisation et le manque de moyens.

La SG précise qu'ils travaillent sur la répartition des moyens et sur les différents protocoles.

- *Groupe de travail 2 : Axe école-familles dans le premier degré*
Des situations complexes à gérer sont également présentes dans le second degré.
- *Groupe de travail 3 : Problématiques inter-personnels et méthodes pour gérer les conflits entre équipes pour que cela se passe mieux*
La secrétaire de la F3SCT rappelle la transversalité des GT et la SG reconnaît qu'il n'y a pas de cloisonnement des thématiques.
La secrétaire de la F3SCT précise qu'il ne faut pas oublier qu'il peut y avoir des difficultés dans les relations avec certaines familles dans le second degré en raison du contexte des réformes, du contrôle continu ... même si la problématique du premier degré est bien entendu importante.
- *Autres remarques*
La SG précise que les problématiques liées au bâti scolaire et au confort thermique

ont aussi été évoqués lors du GT du 4 mars 2025.

La SG trouve que les copier-coller sont moins nombreux dans les fiches et rappelle que la rédaction doit être personnelle.

La FSU fait remarquer que le syndrome de la page blanche existe aussi chez des enseignants qui ne se sentent pas toujours légitimes à écrire, ne comprennent pas toujours l'instance : le copier-coller rassure mais la FSU va faire passer le message aux collègues.

L'IEN adjointe au 1^{er} degré signale une incompréhension : le copier-coller évoqué par la SG était pour les réponses apportées aux fiches et non pour la rédaction des fiches elles-mêmes. L'IEN adjointe au 1^{er} degré a pu échanger avec les IEN et ça va mieux depuis.

La SG précise que les trois axes seront travaillés en priorité sans exclure pour autant le reste : élèves qui éprouvent le cadre et axes de communication (communication descendante avec le chef d'établissement ou communication en équipe ou communication avec les familles)

La FSU demande comment seront travaillées ces problématiques.

La SG répond qu'il n'y pas encore de calendrier mais qu'une proposition de GT sera faite.

La conseillère de prévention départementale indique qu'il y a déjà eu des premières démarches effectuées avec un GT sur le climat scolaire et l'intervention d'un médiateur de la gendarmerie. L'idée est également de proposer un module de formation aux directeurs et des formations d'initiative locales envisagées (FIL).

La possibilité d'ouvrir la formation aux CPE voire à l'ensemble du second degré est envisagée.

5 - Accès fiches SST

- Documents :
Les documents de prévention sont accessibles via l'ETNA : « Ressources métier » - « Prévention et sécurité » - « Prévention et sécurité 72 ». Il est toujours possible de les retrouver dans les onglets « documents pédagogiques ».
- La SG précise que l'accès au registre dématérialisé SST72 se fait désormais directement dans les outils métiers d'Etna.
- La conseillère de prévention départementale présente une nouvelle affiche pour une communication dans les établissements de la Sarthe ainsi qu'une nouvelle affiche sur la Cellule Harcèlement et VSS. La SG ajoute que la cellule VSS et harcèlement se décline uniquement à l'échelle académique. La FSU demande comment fonctionne cette cellule car des collègues qui l'ont saisie n'ont pas eu de retour. La SG répond que l'écoute est importante mais sans levée d'anonymat, il ne peut pas y avoir d'action supplémentaire. Elle ajoute que cette cellule académique se met en place. La FSU fait remarquer que la représentante académique de la cellule n'est pas associée aux différentes démarches. Le médecin de prévention précise que la cellule est composée de deux psychologues et des conseillers en évolution de carrière. La FSU indique qu'il n'y a pas de représentants des personnels dans la cellule. La SG ajoute que les personnels intervenant dans cette cellule sont formés pour l'écoute. La FSU interroge sur une déclinaison départementale. La SG répond que ce n'est pas envisagé car cela se joue uniquement au niveau académique. La FSU rappelle que la déclinaison départementale avait été demandée.

- Formation en matière de SST :
La conseillère de prévention départementale présente les formations prévues pour les différents personnels du département. Certaines formations sont obligatoires et d'autres se basent sur le volontariat. La FSU fait remarquer qu'il y a une forte demande des collègues du premier degré pour les formations PSC et demande, s'il reste des places dans les formations second degré, que les collègues du 1er degré soient intégrés à ces formations.
Concernant la formation des représentants des personnels de la F3SCT, le rectorat doit encore organiser une journée de formation et la demande de formation sur le recueil de la parole animée par un psychologue du travail (ou équivalent) a été remontée.

6 - Questions diverses

- La problématique du remplacement de plusieurs collègues absents dans une école du Mans a été évoquée.
La DSDEN reconnaît que le service de remplacements a été sollicité mais quelques vendredis n'ont pas pu être assurés.
Un représentant du SGEN interroge sur le seuil maximum d'élèves par classe pour des problèmes de sécurité. L'IEN adjointe ne donne pas de réponse précise mais fait état de remontées par les IEN des situations où il y a un problème de bâti.
La FSU fait remarquer qu'elle comprend les problèmes pour répondre mais il y a aussi des problèmes de sécurité : les classes ne peuvent pas accueillir un nombre trop important de personnes, il y a une limite. Elle questionne également sur l'équilibre délicat à trouver entre l'accueil (les parents déposent l'élève et repartent, les enseignants gèrent) et la sécurité.
L'IEN adjointe répond que lorsque le/la directeur/directrice ou l'IEN fait remonter un problème, il y a tout de suite une demande pour que la collectivité envoie quelqu'un pour évaluer le problème. Les situations sont traitées au cas par cas.
- Une situation rencontrée dans un collège du département a permis de mettre en évidence les problèmes de remplacement dans au sein du personnel administratif.
- Suite à une situation rencontrée dans un collège du département, le harcèlement numérique, ainsi que la protection fonctionnelle, ont été évoqués. Au delà de l'aide juridique apportée par la protection fonctionnelle, il est possible, sous certaines conditions, de placer les personnels en Congé d'Invalidité Temporaire Imputable au Service (CITIS). Une mutation des personnels peut être envisagée en cas de nécessité. Les services du rectorat se coordonnent pour suivre les agents bénéficiant de la protection fonctionnelle.
Des mesures de prévention vis à vis des familles doivent prises : réunion avec le chef d'établissement, la vie scolaire, des actions en lien avec les parents pour les responsabiliser sont envisagées. Dans ces situations, la police (ou la gendarmerie) est très vigilante.
- Dans deux collèges de la Sarthe, des moyens en AED ont été attribués suite à des situations de violence. La dotation des AED n'étant pas encore connue, ces emplois ne seront pas forcément pérennisés
La SG précise qu'un GT a été mis en place avec les établissements pour les élèves poly-exclus.
- Frais de déplacement

Lors des visites d'établissement, les membres de la F3SCT n'ont pas d'information concernant les modalités de remboursement. Celles-ci vont être rajoutées à toutes les convocations : visite, GT, FS.

- Collège Petit Versailles

Le projet de rénovation thermique d'un montant de 7 millions d'euros est lancé. Le permis de construire a été déposé et accepté. Les travaux de la restauration scolaire débuteront mi-juin. Un désamiantage est prévu cet été.

- Questionnaire de visite :

Le questionnaire des organisations syndicales et un applicatif en ligne nécessiteraient un format RGPD compatible. L'administration estime que ce questionnaire ne semble pas totalement adapté à un questionnaire de visite. La SG pense qu'il faut s'interroger sur l'outil et l'adaptation aux visites. Il faut s'interroger ensemble sur le contenu et l'objectif : que souhaite-t-on obtenir ? Quel contenu ? Qu'en faites-vous ?

La FSU fait remarquer que dans le passé les résultats étaient rajoutés aux comptes-rendus. L'administration dit qu'il faut peut-être revoir l'ensemble du dispositif.

Pour la SG ce questionnaire Gollac est adapté à la mise en place d'un DUERP mais pas pour une visite. Elle propose de mener une réflexion sur ce point et de penser à un questionnaire adapté (questionnement intéressant) faisant l'objet d'une exploitation partagée. Ce point doit être mis à l'ordre du jour d'une autre FS.